



RÉSIDENCE INNOVANTE POUR PERSONNES AINÉES À SAYABEC

Un projet de recherche-action pour le maintien à domicile des aînés et la vitalité des communautés du Bas-Saint-Laurent



PARTICULARITÉS DU PROJET

- C'est une **recherche-action** faisant partie et étant financée par la démarche Bien vieillir chez soi au Bas-Saint-Laurent.
- La recherche-action implique de:
 - développer un modèle **basé sur les besoins réels** (documentation des besoins à l'aide de différentes consultations) ;
 - développer un modèle **basé sur une recension** des meilleures pratiques dans le domaine ;
 - **évaluer et documenter** le processus et le modèle pour s'adapter et élaborer le meilleur modèle possible ;
 - **transférer les connaissances** acquises aux groupes intéressés.
- Un **comité de pilotage** coordonne le projet **initié par des partenaires de la communauté** devant l'étendue des problèmes de logement et d'accès aux services.
- Le projet **novateur** ne cadre pas dans les programmes actuels de financement et vise:
 - le **maintien** des personnes selon l'évolution de leur **perte d'autonomie** afin d'éviter les déménagements consécutifs et surtout hors du territoire ;
 - **l'accessibilité des coûts du loyer et des services** aux personnes à faible revenu par le biais d'un modèle partenarial ;
 - le **réalisme et la viabilité** dans les petites municipalités et qui favorise le dynamisme et la vie en communauté ;
 - **l'inclusion** des personnes **proches aidantes** selon leurs besoins.

PERTINENCE DU PROJET POUR SAYABEC

Inadéquation entre les revenus disponibles et le coût des loyers

Le coût moyen mensuel pour une chambre individuelle incluant des services essentiels dans une résidence privée pour aînés au Bas-Saint-Laurent est de 1768 \$. Celui-ci augmente si les personnes ont besoin de plus de 1,5h de soin par jour (SCHL, 2021). Dans la Matapédia, près de 1610 personnes de 65 ans et plus vivent avec un faible revenu fondé sur la MFR-Apl (2021), ce qui représente 36,5% des personnes de 65 ans et plus. Celles-ci ont peu d'options disponibles lorsqu'elles doivent quitter leur domicile pour assurer leur sécurité en contexte de perte d'autonomie.

Difficulté d'accès au panier des services

Certaines personnes aînées débourseront pour avoir accès aux services, d'autres se priveront de services qui seraient bénéfiques pour leur qualité de vie ou déménageront pour avoir réponse à leurs besoins.

Perte d'autonomie, une évolution différente entre la personne aidée et l'aidant

L'évolution de la perte d'autonomie d'un couple ne se fait pas au même rythme pour les deux conjoints. Ils doivent généralement se séparer pour permettre à la personne aidée à avoir accès à une ressource adaptée à sa condition.

Manque d'offre de RPA subventionnées pour personnes aînées en perte d'autonomie

Les programmes actuels ne permettent pas de répondre aux besoins évolutifs des personnes en perte d'autonomie tout en accueillant leurs proches aidants.

Manque d'offre de RPA dans les plus petites communautés



MEMBRES DU COMITÉ AVISEUR

- **Marcel Belzile, Maire, Municipalité de Sayabec**
- **Isabelle Bouchard, Agente de bureau, Municipalité de Sayabec**
- **Marie Element, Présidente, Comité de développement socio-économique**
- **Didier Pérée et Roger Michaud, Coordination et gestion de projets, GRT Les Habitation Populaires de l'Est/Coopérative de travail ATENA**
- **Jean-Yves Thériault, Personne experte de vécu**
- **Lynette Jalbert, Personne experte de vécu**
- **Steeve Bélanger, Directeur adjoint intérimaire volet continuum SAD, CISSS BSL, Direction SAPA**
- **Marie-Pier St-Louis, Professionnel de recherche, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)**